



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 19 février 2001
Pour être diffusé à 8 h 30

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, Année 2000 et décembre 2000**

La valeur des livraisons des fabricants a diminué de 0,8 % en décembre pour se situer à 45,1 milliards de dollars. D'importantes baisses enregistrées dans les secteurs des véhicules automobiles et des aéronefs et pièces d'aéronefs ont été partiellement neutralisées par une forte augmentation des livraisons dans le secteur des produits électriques et électroniques. Dans l'ensemble, les livraisons se sont accrues de 9,2 % en 2000, comparativement à des hausses de 9,3 % en 1999 et de 3,2 % en 1998.

2

- **Enquête sur le milieu de travail et les employés, 1999**

Près d'un quart de tous les établissements, représentant plus d'un tiers des employés rémunérés, ont fait un investissement majeur dans de nouvelles technologies informatiques en 1999. Ces investissements n'ont pas été associés à des taux accrus de congédiement des employés ou à un ralentissement de la croissance de l'emploi, du moins à court terme, mais ils ont plutôt été associés à un essor de la formation connexe.

6

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, janvier 2001	10
Acier en formes primaires, décembre 2000	10
Livraisons de laminés d'acier, décembre 2000	10
Stocks de viande de volaille congelée, 1er février 2001	11

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Enquête mensuelle sur les industries manufacturières

Année 2000 et décembre 2000

La valeur des livraisons des fabricants a diminué de 0,8 % en décembre pour se situer à 45,1 milliards de dollars. D'importantes baisses enregistrées dans les secteurs des véhicules automobiles et des aéronefs et pièces d'aéronefs ont été partiellement neutralisées par une forte augmentation des livraisons dans le secteur des produits électriques et électroniques. Dans l'ensemble, les livraisons se sont accrues de 9,2 % en 2000, comparativement à des hausses de 9,3 % en 1999 et de 3,2 % en 1998. Les augmentations enregistrées en 2000 et en 1999 par les fabricants ont été les plus fortes depuis 1995, lorsque les livraisons avaient progressé de 12,5 %.

Tant les commandes en carnet que les nouvelles commandes ont diminué en décembre. Les commandes en carnet ont reculé de 0,6 % pour s'établir à 55,0 milliards de dollars, tandis que les nouvelles commandes ont diminué pour une troisième fois en quatre mois (-1,2 %).

Vers la fin de 2000, la tendance à la hausse des livraisons des fabricants a faibli, poursuivant ainsi un ralentissement graduel qui avait commencé en octobre 1999. Les livraisons ont diminué dans 13 des 22 grands groupes en décembre; ces 13 groupes représentent 60 % du total des livraisons. Six provinces ont déclaré des données mensuelles en baisse.

La plus récente Enquête sur les perspectives du monde des affaires indique que les fabricants étaient pessimistes au sujet du trimestre à venir, 43 % d'entre eux ayant affirmé que leur production allait être moindre durant la période de janvier à mars. Les fabricants estimaient également que le niveau actuel de leurs stocks de produits finis était trop élevé et que la valeur des commandes en carnet était inférieure à la normale. La plus récente Enquête sur la population active indique que l'emploi a peu varié dans le secteur de la fabrication en janvier, après avoir augmenté au cours des trois mois précédents.

Les livraisons diminuent en raison d'un recul dans le secteur des véhicules automobiles

En décembre, les secteurs des véhicules automobiles et des aéronefs et pièces d'aéronefs ont enregistré les baisses les plus importantes parmi tous les secteurs de la fabrication. Les livraisons des

Note aux lecteurs

Les commandes en carnet constituent une réserve de commandes qui contribueront aux livraisons futures, à la condition qu'elles ne soient pas annulées.

Les nouvelles commandes correspondent aux commandes reçues, que la livraison s'effectue ou non durant le mois courant. On les mesure en additionnant les livraisons du mois courant et la variation des commandes en carnet. Certaines personnes considèrent les nouvelles commandes comme un équivalent de la demande à venir. Il ne s'agit pas d'une bonne façon de faire, car la variable «nouvelles commandes» inclut des commandes déjà livrées. L'utilisateur doit se rappeler que la fluctuation mensuelle des nouvelles commandes est un indicateur qui peut être fragile, surtout si la variation des commandes en carnet du mois précédent est élevée par rapport à celle du mois en cours.

Enfin, il est à noter que les commandes ne se traduiront pas toutes par des livraisons des fabricants canadiens, car il peut arriver qu'une partie de gros contrats soit confiée en sous-traitance à des fabricants étrangers.

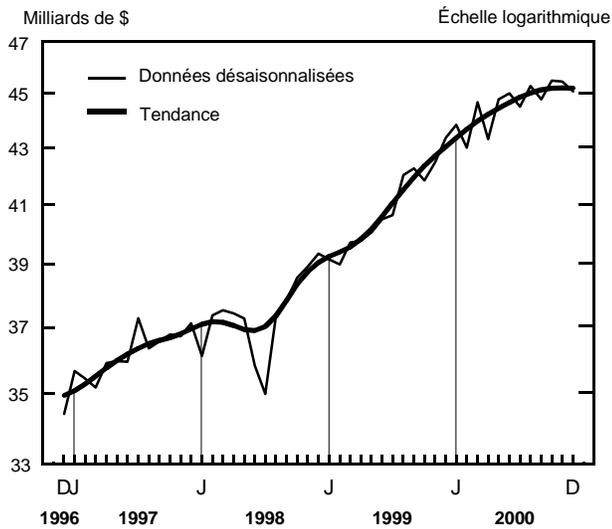
constructeurs de véhicules automobiles ont diminué de 6,1 % en décembre, pour s'établir à 5,4 milliards de dollars; il s'agit de la plus forte baisse mensuelle depuis avril. Ce niveau des livraisons a été le plus faible depuis octobre 1998 et a concorde avec les réductions de la production qui avaient été annoncées antérieurement. Ces derniers mois, certains constructeurs de véhicules automobiles ont indiqué qu'ils entendaient réduire leur production en raison de stocks élevés chez les concessionnaires et d'une demande plus faible que prévu.

Les livraisons du secteur des aéronefs et des pièces d'aéronefs ont chuté de 17,0 % en décembre, pour revenir à des niveaux observés à la fin de l'été. Les constructeurs étaient occupés à terminer des contrats en décembre.

Le secteur des produits minéraux non métalliques et celui des métaux de première transformation ont également connu une baisse de leurs livraisons en décembre, enregistrant des reculs de 9,7 % et de 3,2 % respectivement.

En excédant le niveau record atteint en août, le secteur des produits électriques et électroniques a été celui qui a connu la plus forte croissance en décembre; les livraisons de ce secteur ont augmenté de 7,8 % et ont atteint 4,7 milliards de dollars. Le mois de décembre marquait la fin du trimestre pour plusieurs établissements importants, ce qui a donné lieu à une intensification des activités en vue d'atteindre les objectifs de vente.

Les livraisons ont diminué en décembre



Le secteur des pièces et des accessoires de véhicules automobiles a affiché une hausse des livraisons de 5,7 % en décembre, se remettant ainsi du niveau atteint en novembre qui avait été le plus bas en 26 mois. Certains fabricants ont donc connu une reprise en décembre, après avoir dû arrêter leur production en novembre.

Les livraisons ont poursuivi leur forte tendance ascendante en 2000

Pour l'ensemble de 2000, les livraisons ont progressé dans 19 des 22 grands groupes. Ces 19 groupes représentent 97,4 % des livraisons.

Les secteurs qui ont contribué le plus à cette hausse sont ceux des produits électriques et électroniques (+32,8 %), des produits raffinés du pétrole et du charbon (+55,2 %), du papier et des produits connexes (+17,4 %) et des aéronefs et des pièces d'aéronefs (+25,9 %).

Le secteur des produits électriques et électroniques a connu la croissance la plus forte en 2000 au chapitre des livraisons parmi tous les secteurs de la fabrication, enregistrant notamment une progression importante dans les sous-secteurs du matériel de télécommunications et des pièces et composants électroniques. La valeur des livraisons du secteur des produits électriques et électroniques a atteint 48,8 milliards de dollars; ce chiffre représentait 9,1 % du total des livraisons du secteur de la fabrication en 2000, en hausse par rapport à 7,5 % en 1999. Seuls les secteurs des véhicules

automobiles et de l'alimentation ont enregistré un résultat supérieur.

Coinjointement avec un accroissement de la capacité, les prix des produits du pétrole et du charbon ont augmenté de 25,3 % en 2000, contribuant ainsi à la hausse globale de la valeur des livraisons au cours de l'année. De façon analogue, une croissance de 12,0 % des prix des produits de l'industrie des pâtes et papiers a contribué en partie à la forte hausse des livraisons enregistrée par le secteur du papier et des produits connexes en 2000.

En raison du ralentissement qu'a connu le secteur du matériel de transport au cours de la deuxième moitié de 2000, les livraisons de véhicules automobiles ont fléchi légèrement (-0,9 %) par rapport au sommet de 70,3 milliards de dollars qui avait été atteint en 1999. D'autres baisses légères ont été observées dans les secteurs de la construction et de la réparation de navires (-2,4 %) et des autres industries manufacturières (-1,9 %).

Livraisons par province et pour les territoires

	Nov. 2000	Déc. 2000	Nov. à déc. 2000
données désaisonnalisées			
	millions de \$		var. en %
Terre-Neuve	165	168	1,9
Île-du-Prince-Édouard	88	83	-6,1
Nouvelle-Écosse	724	739	2,0
Nouveau-Brunswick	916	944	3,1
Québec	11 167	11 045	-1,1
Ontario	24 105	23 817	-1,2
Manitoba	887	886	-0,1
Saskatchewan	627	618	-1,3
Alberta	3 594	3 622	0,8
Colombie-Britannique	3 170	3 155	-0,5
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	6	6,5

Le secteur des produits électriques et électroniques fait diminuer les stocks

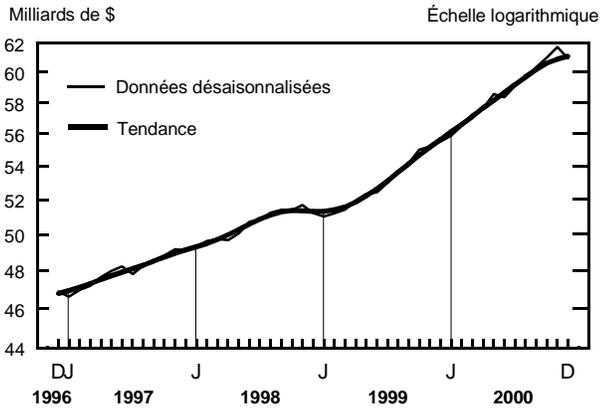
La valeur des stocks des fabricants, qui s'est accrue régulièrement durant la majeure partie de 2000, a diminué de 1,3 % en décembre pour s'établir à 61,0 milliards de dollars.

Le recul de décembre, le premier en cinq mois, a été concentré dans les stocks de biens en cours de fabrication (-3,8 %) et dans les stocks de matières premières (-1,0 %).

La plus importante baisse des stocks a été observée dans le secteur des produits électriques et électroniques (-7,4 %). Après avoir augmenté continuellement depuis 1998, les stocks ont chuté en décembre, lorsque les fabricants ont intensifié leurs

ventes de fin d'année en utilisant les stocks de produits finis pour leurs livraisons.

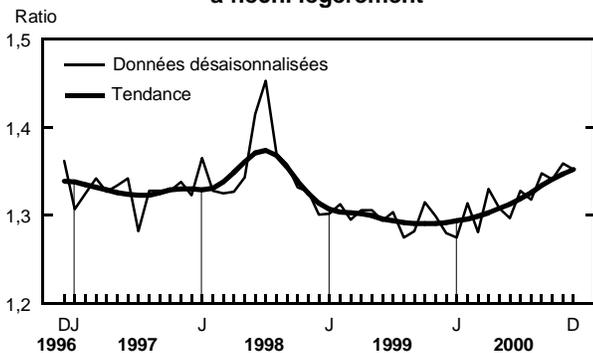
Les stocks ont diminué pour la première fois depuis juin



D'autres secteurs qui ont déclaré une baisse de leurs stocks en décembre sont ceux des produits raffinés du pétrole et du charbon (-9,4 %), des aéronefs et des pièces d'aéronefs (-2,1 %) et des machines (à l'exception des machines électriques) (-4,1 %).

Les principaux mouvements qui ont fait contrepoids à ces baisses ont été observés dans le secteur des véhicules automobiles, où les stocks ont crû de 9,8 % dans l'ensemble, notamment en raison d'un important accroissement des stocks de produits finis.

Le rapport des stocks aux livraisons a fléchi légèrement



Le rapport des stocks aux livraisons a fléchi légèrement en décembre pour s'établir à 1,35, alors qu'il se situait à 1,36 en novembre. La baisse a été

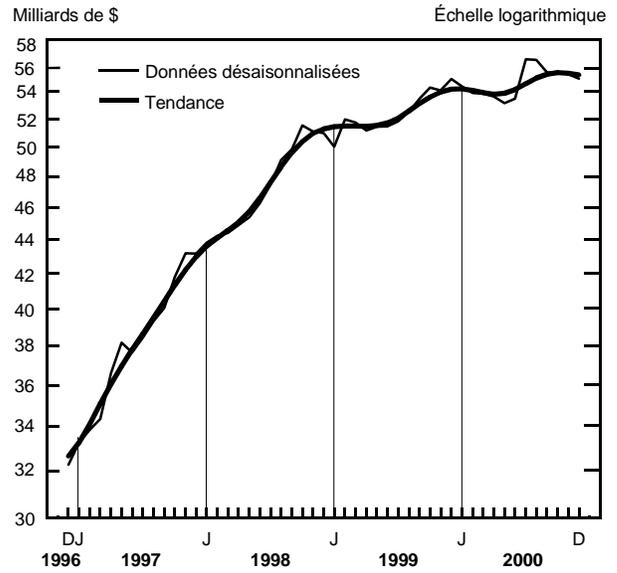
attribuable au fait que les livraisons ont diminué plus lentement que les stocks. Le rapport des stocks aux livraisons a augmenté petit à petit depuis le début de l'été. Le rapport des produits finis aux livraisons a été stable en décembre.

Les commandes continuent de diminuer

La valeur des commandes en carnet a diminué légèrement pour un deuxième mois d'affilée en décembre (-0,6 %), pour s'établir à 55,0 milliards de dollars. Il s'agit du niveau le plus faible observé depuis juin.

Les fabricants du secteur des machines (à l'exception des machines électriques) ont connu la baisse la plus importante au chapitre des commandes, enregistrant un recul de 4,0 % par rapport au niveau de novembre. Le niveau de 5,2 milliards de dollars observé en décembre a été le plus faible en deux ans. Le secteur des produits électriques et électroniques a enregistré un troisième recul des commandes au cours des quatre derniers mois; cette fois, la baisse a été de 2,2 %.

Les commandes en carnet ont légèrement fléchi



Le secteur des aéronefs et des pièces d'aéronefs a enregistré une deuxième hausse mensuelle consécutive dans ses commandes en carnet en décembre (+0,7 %).

Quant aux nouvelles commandes du secteur de la fabrication, elles ont chuté de 1,2 % en décembre, en raison de reculs importants observés dans les

secteurs des véhicules à moteur, des métaux de première transformation et des aéronefs et des pièces d'aéronefs.

Données stockées dans CANSIM: matrices 9550 à 9555, 9558, 9559, 9562 à 9565, 9568 à 9579 et 9581 à 9595.

Le numéro de décembre 2000 de la publication *Enquête mensuelle sur les industries manufacturières*

(31-001-XIB, 15 \$ / 147 \$; 31-001-XPB, 20 \$ / 196 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des données sur les livraisons par province plus détaillées que celles normalement publiées. Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Craig Kuntz au (613) 951-7092 (kuncrai@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Livraisons, stocks et commandes de toutes les industries manufacturières

	Livraisons		Stocks		Commandes en carnet		Nouvelles commandes		Rapport des stocks aux livraisons
	données désaisonnalisées								
	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %	
Décembre 1999	43 359	2,0	55 520	0,6	54 938	1,6	44 227	4,6	1,28
Janvier 2000	43 834	1,1	55 876	0,6	54 393	-1,0	43 288	-2,1	1,27
Février 2000	43 003	-1,9	56 516	1,1	53 889	-0,9	42 500	-1,8	1,31
Mars 2000	44 666	3,9	57 238	1,3	53 844	-0,1	44 620	5,0	1,28
Avril 2000	43 310	-3,0	57 597	0,6	53 629	-0,4	43 096	-3,4	1,33
Mai 2000	44 776	3,4	58 562	1,7	53 135	-0,9	44 282	2,8	1,31
Juin 2000	45 002	0,5	58 347	-0,4	53 470	0,6	45 336	2,4	1,30
Juillet 2000	44 497	-1,1	59 095	1,3	56 452	5,6	47 479	4,7	1,33
Août 2000	45 282	1,8	59 678	1,0	56 395	-0,1	45 226	-4,7	1,32
Septembre 2000	44 770	-1,1	60 336	1,1	55 417	-1,7	43 792	-3,2	1,35
Octobre 2000	45 481	1,6	60 992	1,1	55 480	0,1	45 544	4,0	1,34
Novembre 2000	45 448	-0,1	61 752	1,2	55 309	-0,3	45 277	-0,6	1,36
Décembre 2000	45 083	-0,8	60 963	-1,3	54 957	-0,6	44 731	-1,2	1,35

Toutes les industries manufacturières, sauf celle des véhicules automobiles, des pièces et des accessoires

	Livraisons		Stocks		Commandes en carnet		Nouvelles commandes	
	données désaisonnalisées							
	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %
Décembre 1999	34 391	1,7	52 402	0,6	48 602	3,0	35 786	4,9
Janvier 2000	34 985	1,7	52 776	0,7	48 735	0,3	35 118	-1,9
Février 2000	34 584	-1,1	53 384	1,2	48 924	0,4	34 774	-1,0
Mars 2000	35 773	3,4	54 047	1,2	49 565	1,3	36 413	4,7
Avril 2000	34 991	-2,2	54 523	0,9	49 006	-1,1	34 432	-5,4
Mai 2000	36 023	3,0	55 376	1,6	48 670	-0,7	35 687	3,6
Juin 2000	36 182	0,4	55 180	-0,4	49 240	1,2	36 753	3,0
Juillet 2000	35 997	-0,5	55 881	1,3	52 077	5,8	38 834	5,7
Août 2000	36 617	1,7	56 302	0,8	52 451	0,7	36 991	-4,7
Septembre 2000	36 115	-1,4	56 971	1,2	51 737	-1,4	35 401	-4,3
Octobre 2000	36 898	2,2	57 602	1,1	52 075	0,7	37 236	5,2
Novembre 2000	37 085	0,5	58 442	1,5	51 991	-0,2	37 001	-0,6
Décembre 2000	36 926	-0,4	57 574	-1,5	51 695	-0,6	36 630	-1,0

Enquête sur le milieu de travail et les employés

1999

Près d'un quart de tous les établissements, représentant plus d'un tiers des employés rémunérés, ont fait un important investissement dans de nouvelles technologies informatiques en 1999, d'après les données tirées d'une nouvelle enquête. Ces investissements majeurs en technologie informatique n'ont pas été associés à des taux accrus de congédiement des employés ou à un ralentissement de la croissance de l'emploi, du moins à court terme, mais ils ont plutôt été associés à un essor de la formation connexe.

Dans les 12 mois précédant mars 1999, approximativement 24 % de tous les établissements comptant 37 % des employés rémunérés avaient mis en oeuvre une nouvelle application logicielle importante ou avaient installé du matériel. Ces chiffres excluent les mises à jour des applications logicielles et des installations matérielles existantes.

Comme on pouvait s'y attendre, les établissements qui ont adopté des technologies informatiques ont offert plus de formation connexe que les autres établissements. Toutefois, d'autres données indiquent que les employés ont le plus souvent recours à l'autoapprentissage et à la formation en cours d'emploi afin d'acquérir des compétences se rapportant à des applications logicielles et à des installations matérielles particulières.

Même si l'on a pu supposer que l'adoption de technologies informatiques aurait pour effet de causer des pertes ou des gains d'emploi, les établissements qui ont adopté des technologies ont affiché à peu près les mêmes taux de congédiement permanent et de croissance des effectifs que les autres établissements, du moins au cours de l'année durant laquelle la technologie a été adoptée.

Ce sont là quelques-uns des résultats initiaux de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de 1999, une nouvelle enquête menée auprès de 6 300 emplacements et 24 600 de leurs employés. L'enquête suivra les emplacements pendant quatre ans au moins et les employés pendant deux ans, appuyant les recherches du point de vue tant des employeurs que des employés.

Lien étroit entre la technologie informatique et la formation

Le lien entre la formation et l'adoption de technologies informatiques est évident: les employés doivent apprendre comment utiliser les nouveaux

Note aux lecteurs

Les données du présent communiqué découlent de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE), qui est effectuée par Statistique Canada avec le soutien de Développement des ressources humaines Canada et de Initiative de la recherche sur les politiques. L'enquête vise à fournir un aperçu global des activités des employeurs et de leurs employés. Elle permet aux chercheurs d'établir un lien entre les politiques, les pratiques et les résultats des employeurs, d'une part, et les caractéristiques des employés, leurs activités et leurs résultats, d'autre part.

L'EMTE comporte deux volets: un volet employeur et un volet employé. Les employeurs sont échantillonnés sur la base de leurs emplacements. Les employés sont par la suite échantillonnés à partir des listes fournies par les employeurs pour chaque emplacement. L'enquête porte sur l'adoption de la technologie, l'innovation, les pratiques relatives aux ressources humaines, le roulement de la main-d'oeuvre et les stratégies d'entreprise des employeurs, ainsi que sur la rémunération, la formation, l'utilisation de la technologie, les heures de travail et d'autres activités des employés en milieu de travail.

L'EMTE a été menée pour la première fois à l'été et à l'automne 1999. Un peu plus de 6 300 emplacements et quelque 24 600 employés ont répondu à l'enquête, ce qui représente des taux de réponse de 94 % et de 83 % respectivement. Après ce cycle initial, l'enquête suivra les emplacements pendant quatre ans au moins et les employés pendant deux ans. Cet aspect longitudinal permettra aux chercheurs d'étudier les résultats du point de vue tant des employeurs que des employés au fil des ans.

Le présent communiqué porte sur les emplacements ayant adopté de la technologie informatique. Un emplacement était considéré comme ayant adopté la technologie informatique s'il avait installé un nouveau logiciel important ou du nouveau matériel entre le 1^{er} avril 1998 et le 31 mars 1999. Il n'était pas question de mises à jour. Dans l'un et l'autre cas, l'installation aurait un effet sur la moitié au moins des utilisateurs en milieu de travail ou d'un service au sein de l'emplacement. Le coût par employé de la mise en place de matériel ou de logiciel a été calculé en additionnant le coût des deux mises en place les plus coûteuses et en le divisant par le nombre total d'employés de l'emplacement.

systèmes et logiciels. Pour les employeurs, la question est de savoir comment offrir suffisamment de formation pour bénéficier des nouvelles technologies sans accumuler des dépenses excessives. L'enquête a permis de découvrir que l'adoption de technologies informatiques entraîne généralement des niveaux appréciablement supérieurs de formation connexe, mais que la formation structurée ne représente qu'une faible part des activités globales d'apprentissage en informatique.

Une proportion de 51 % des établissements qui ont adopté des technologies informatiques ont assuré la formation connexe structurée et non structurée en 1999, chiffre qui est presque trois fois supérieur au taux d'environ 18 % enregistré chez ceux qui n'ont pas adopté ce genre de technologie. Cependant, l'importance des efforts déployés par les employeurs

pour la formation peut varier considérablement; il est donc important de considérer la proportion des employés qui ont reçu de la formation. Un pourcentage de 23 % des employés des établissements qui ont mis en place du matériel ou des logiciels ont reçu de la formation connexe. Cela représentait 1,4 fois plus d'employés formés que les 14 % des employés des autres établissements.

L'incidence de la formation augmentait avec les coûts par employé du matériel ou des logiciels mis en place. Un pourcentage de 32 % des employés des établissements qui ont déboursé en moyenne 2 500 \$ et plus par employé pour cette nouvelle technologie ont reçu de la formation, comparativement à 19 % des employés des emplacements qui ont dépensé jusqu'à 699 \$.

Il est possible que les taux élevés de formation observés parmi ceux qui ont adopté des technologies informatiques soient simplement attribuables à un nombre plus élevé d'utilisateurs de l'informatique. Les deux tiers des employés des établissements qui ont adopté de nouvelles technologies utilisent des ordinateurs, comparativement à 56 % de ceux des établissements qui n'en ont pas adoptées. Or, les mêmes résultats ont été observés pour les seuls utilisateurs de l'informatique: ceux qui se trouvaient dans des emplacements adoptant de la technologie étaient 38 % plus susceptibles de recevoir de la formation connexe que les utilisateurs de l'informatique des autres établissements.

L'essor de la formation associé à la mise en place de technologies informatiques a également été confirmé à l'aide d'une analyse statistique assurant le contrôle de facteurs comme la taille de l'établissement, la branche d'activité, le taux de syndicalisation et la structure professionnelle.

En dépit du lien étroit qui existe entre les achats de matériel et de logiciels et la formation informatique, la mise en oeuvre de technologies informatiques ne semble pas avoir de retombées sur les autres types de formation. Les employés des établissements qui investissent dans la technologie ne sont pas plus susceptibles de recevoir d'autres types de formation structurée ou non structurée que leurs homologues des autres établissements.

Les utilisateurs de l'informatique sont plus portés à avoir recours à l'autoapprentissage ou à des collègues pour leur formation

Les activités de formation en informatique des employés vont au-delà de la formation structurée et non structurée assurée par l'employeur. En fait, lorsqu'on leur a demandé comment ils avaient acquis leurs compétences particulières en informatique, 45 % des employés ont mentionné l'autoapprentissage,

c'est-à-dire par le recours à des manuels, des livres et des didacticiels.

Une proportion à peu près similaire (44 %) des employés ont indiqué avoir reçu de la formation en cours d'emploi de la part de leurs collègues et superviseurs ou de personnes-ressources, entre autres, et 23 % des employés ont indiqué avoir reçu de la formation structurée payée par l'employeur. Un nombre beaucoup plus limité d'employés ont indiqué avoir acquis la formation relative à la principale application informatique grâce à des cours collégiaux ou universitaires (7 %) ou à un autre type de formation structurée autofinancée (3 %).

Cette tendance à faire largement appel à des méthodes de formation non structurée pour l'acquisition des compétences nécessaires à l'utilisation d'applications informatiques valait tout autant pour les employés d'établissements adoptant la technologie informatique que pour les employés d'établissements ne l'adoptant pas.

En effet, les établissements qui adoptent des technologies informatiques doivent payer non seulement les coûts directs du matériel et des logiciels, mais également de la formation structurée considérable associée à une telle mise en place. Les activités de formation structurée représentent seulement une partie de l'ensemble de la formation connexe. Le temps que les employés ont passé en activités de formation non structurée mérite également d'être considéré.

Peu d'applications informatiques ont un effet immédiat sur l'emploi

La question de savoir si la mise en place de technologies informatiques a pour effet de remplacer la main-d'oeuvre a suscité un certain débat. Les données à court terme tirées de l'enquête indiquent que les emplois ne sont généralement pas moins assurés dans les établissements qui adoptent des technologies informatiques que dans les autres établissements.

Les taux de congédiement permanent n'étaient que légèrement plus faibles chez ceux qui adoptent des technologies informatiques (3,4 %) comparativement aux autres établissements (5,1 %). De plus, les taux de congédiement n'ont pas augmenté en fonction de l'importance des investissements dans des technologies informatiques, comme on pourrait s'y attendre si ces technologies avaient pour effet de remplacer la main-d'oeuvre à court terme. Une analyse statistique plus poussée, tenant compte d'aspects comme la taille, la branche d'activité, le taux de syndicalisation et d'autres facteurs, n'a indiqué aucune différence appréciable du taux de congédiement entre ceux qui adoptent et ceux qui n'adoptent pas la technologie informatique.

On peut en dire autant pour la croissance de l'emploi. Les établissements adoptant des technologies informatiques affichaient des taux de croissance semblables (4,4 %) à ceux des emplacements qui n'en adoptaient pas (4,1 %), mais une analyse plus poussée tenant compte d'autres facteurs a indiqué que la différence n'était pas significative.

Les employeurs interrogés au sujet des effets sur l'emploi de leur mise en place de technologies informatiques ont confirmé que les répercussions sur l'emploi étaient minimes. Parmi les établissements pour lesquels les achats informatiques étaient les achats technologiques les plus coûteux, 92 % ont indiqué que cela n'avait pas eu de répercussions sur les emplois autres que de gestionnaires, tandis que 95 % ont indiqué qu'aucune répercussion n'avait touché les gestionnaires.

Variation de l'emploi et adoption de technologies informatiques

	Sans adoption de technologies informatiques %	Avec adoption de technologies informatiques
Établissements affichant une baisse de l'emploi		
Proportion des établissements affichant une baisse	8	11
Proportion de l'emploi	16	20
Baisse moyenne de l'emploi	-11	-8
Établissements n'affichant aucune variation de l'emploi		
Proportion des établissements n'affichant aucune variation	74	60
Proportion de l'emploi	44	32
Établissements affichant une hausse de l'emploi		
Proportion des établissements affichant une hausse	19	29
Proportion de l'emploi	40	48
Hausse moyenne de l'emploi	17	14

Toutefois, les moyennes peuvent être quelque peu trompeuses. Au cours d'une année donnée, certains établissements peuvent devenir plus petits, d'autres plus grands. Dans l'ensemble, on a observé une plus grande instabilité de l'emploi parmi les établissements qui adoptent des technologies. L'enquête a montré que 29 % des emplacements adoptant un nouveau matériel ou de nouveaux logiciels ont augmenté leurs

effectifs au cours de la même année, comparativement à 19 % des emplacements ne déclarant aucun achat important de technologies informatiques.

Certains établissements qui ont adopté des technologies ont observé une réduction de leurs effectifs: 11 % comparativement à 8 % des établissements qui n'ont pas adopté de technologies. Une analyse plus poussée a confirmé que les emplacements mettant en place des technologies informatiques étaient plus susceptibles que les autres emplacements de devenir plus grands ou plus petits, compte tenu d'autres facteurs comme la branche d'activité, la taille, le taux de syndicalisation et la structure professionnelle.

Il est important de souligner que ces résultats ne s'appliquent qu'à une année. Les répercussions de l'adoption d'applications informatiques sur l'emploi peuvent s'additionner avec le temps. De même, les effets les plus significatifs sur l'emploi ont pu se produire lorsque les établissements ont commencé à adopter des technologies. L'utilisation de l'informatique est maintenant très répandue, comme l'a indiqué l'enquête. Cette question sera examinée de nouveau, dans le cadre de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés, puisque le panel d'employeurs sera suivi au cours des années à venir.

Parmi les autres questions qui seront abordées au cours des études à venir, mentionnons l'aperçu des pratiques en milieu de travail adoptées par les entreprises canadiennes, y compris les pratiques axées sur la famille, l'effet de la concurrence étrangère sur la productivité des entreprises, une étude sur les postes vacants, ainsi que le lien entre le niveau de scolarité des effectifs d'un établissement et son profil d'innovation et d'adoption de technologies.

Pour en savoir davantage sur le présent communiqué, communiquez avec René Morrissette au (613) 951-3608, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. Pour plus de renseignements sur l'Enquête sur le milieu de travail et les employés ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Howard Krebs au (613) 951-4090 (labour@statcan.ca), Division de la statistique du travail. Télécopieur: (613) 951-4087.

□

Adoption de technologies informatiques et formation des employés

	Sans adoption de technologies informatiques	Avec adoption de technologies informatiques	Coût de l'adoption: bas ¹	Coût de l'adoption: moyen ¹	Coût de l'adoption: élevé ¹
	% des employés				
Employés ayant reçu une formation liée à l'informatique	14	23	19	26	32
Formation structurée liée à l'informatique	9	14	12	14	19
Formation en cours d'emploi liée à l'informatique	7	12	10	15	15
Employés ayant reçu une formation non liée à l'informatique	44	46	48	41	44
Formation structurée non liée à l'informatique	30	31	33	27	30
Formation en cours d'emploi non liée à l'informatique	23	24	25	21	23

¹ On entend par «bas» un investissement allant de 1 \$ à 699 \$ par employé de l'établissement, par «moyen», un investissement allant de 700 \$ à 2 499 \$ par employé et par «élevé», un investissement de 2 500 \$ et plus par employé.

Adoption de technologies informatiques et formation des utilisateurs d'ordinateur

	Sans adoption de technologies informatiques	Avec adoption de technologies informatiques	Coût de l'adoption: bas ¹	Coût de l'adoption: moyen ¹	Coût de l'adoption: élevé ¹
	% des employés				
Employés ayant reçu une formation liée à l'informatique	24	33	29	38	36
Formation structurée liée à l'informatique	14	20	18	21	22
Formation en cours d'emploi liée à l'informatique	12	16	14	21	17

¹ On entend par «bas» un investissement allant de 1 \$ à 699 \$ par employé de l'établissement, par «moyen», un investissement allant de 700 \$ à 2 499 \$ par employé et par «élevé», un investissement de 2 500 \$ et plus par employé.



AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction

Janvier 2001

L'indice des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada est demeuré inchangé en janvier par rapport à son niveau révisé de 117,8 en décembre (1992=100). L'indice composite a augmenté de 2,4 % par rapport à l'indice révisé de janvier 2000.

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 20 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux incluant certains paiements supplémentaires. Des indices (1992=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité des métiers est couverte par les conventions collectives actuelles.

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, taux de base plus les suppléments (1992=100)

	Janv. 2000	Déc. 2000	Janv. 2001	Janv. 2000 à janv. 2001	Déc. 2000 à janv. 2001
					var. en %
Canada	115,0	117,8	117,8	2,4	0,0
St. John's	106,8	110,3	110,3	3,3	0,0
Halifax	114,6	116,0	116,0	1,2	0,0
Saint John	116,0	116,4	116,4	0,3	0,0
Québec	112,0	114,8	114,8	2,5	0,0
Chicoutimi	112,1	114,9	114,9	2,5	0,0
Montréal	112,0	114,8	114,8	2,5	0,0
Ottawa	116,8	119,5	119,5	2,3	0,0
Toronto	115,4	118,0	118,0	2,3	0,0
Hamilton	117,1	119,9	119,9	2,4	0,0
St. Catharines	116,5	119,4	119,4	2,5	0,0
Kitchener	121,0	123,9	123,9	2,4	0,0
London	116,7	119,5	119,5	2,4	0,0
Windsor	115,9	118,9	118,9	2,6	0,0
Sudbury	116,8	119,5	119,5	2,3	0,0
Thunder Bay	116,3	119,2	119,2	2,5	0,0
Winnipeg	111,9	114,3	114,3	2,1	0,0
Calgary	121,1	128,3	128,3	5,9	0,0
Edmonton	123,1	130,4	130,4	5,9	0,0
Vancouver	110,0	110,1	110,1	0,1	0,0
Victoria	109,2	109,2	109,2	0,0	0,0

Données stockées dans CANSIM: matrices 956, 958 et 9922 à 9927.

Le numéro du quatrième trimestre de 2000 de *Statistiques des prix de la construction* (62-007-XPB, 24 \$ / 79 \$) paraîtra en mars. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Denise Potvin au (613) 951-3350 (infounit@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur: (613) 951-1539. ■

Acier en formes primaires

Décembre 2000

La production d'acier en formes primaires a atteint 1 106 248 tonnes métriques en décembre, en baisse de 18,8 % par rapport aux 1 362 088 tonnes produites en décembre 1999.

Le total cumulatif pour 2000 a atteint 16 496 339 tonnes, en hausse de 2,2 % comparativement aux 16 136 095 tonnes produites en 1999.

Données stockées dans CANSIM: matrice 58 (niveau 2, série 3).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean-Marie Houle au (613) 951-4925 (houlejm@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Livraisons de laminés d'acier

Décembre 2000

Les livraisons de laminés d'acier ont totalisé 994 223 tonnes métriques en décembre, en baisse de 24,0 % par rapport au total de 1 307 628 tonnes de novembre et de 13,8 % comparativement aux 1 152 638 tonnes livrées en décembre 1999.

Le cumulatif pour l'année 2000 s'est chiffré à 14 919 853 tonnes, en diminution de 0,2 % comparativement aux 14 952 400 tonnes livrées en 1999.

Données stockées dans CANSIM: matrices 58 et 122 (séries 22 à 25).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean-Marie Houle au (613) 951-4925 (houlejm@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Stocks de viande de volaille congelée

1^{er} février 2001 (données provisoires)

Les données sur les stocks de viande de volaille congelée au 1^{er} février sont maintenant disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrices 5675 à 5677.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Beaudry au (613) 951-7128 (gilles.beaudry@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Fer et acier primaire, décembre 2000
Numéro au catalogue: 41-001-XIB (5\$/47\$).

Ventes de véhicules automobiles neufs,
décembre 2000
Numéro au catalogue: 63-007-XIB (13\$/124\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001F (anglais) 11-001F (150) (00000001)



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 9 juin 1997
Nouvelles editions à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, le niveau de la productivité des entreprises manufacturières en 1996 fut, contrairement à ce qu'on s'attendait, relativement stable.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les actifs financiers à court terme 10
- Aide de l'impôt personnelle, septembre/octobre et le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 10

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, simamad@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.